

## KI TETZEI : COMMENT MERITER UNE LONGUE VIE?

### Le plus beau des cadeaux

La Torah nous demande d'honorer nos parents – mais pourquoi? La réponse la plus évidente, c'est que nos parents nous ont donné le plus beau cadeau — *la vie* — alors ne méritent-ils pas nos égards? Le fait de les honorer n'est-il pas le minimum qu'on puisse faire pour montrer notre reconnaissance?

C'est, à tout le moins, l'interprétation standard que vous pouvez entendre pour expliquer pourquoi nous honorons nos parents - et nous n'avons certainement pas l'intention de remettre cela en cause.

Mais caché dans *Parachat Ki Tetzei*, il y a un '*hidouch* qui insuffle une nouvelle vie à cette mitsva. Cela vient d'une section de la paracha qui

semble n'avoir rien à voir avec le fait d'honorer ses parents - mais une fois que nous comprenons de quoi parle ce texte, nous pouvons voir la lumière surprenante que l'un porte sur l'autre.



Cette section est la description du *Chilua'h ha-Ken* - la mitsva de renvoyer « maman oiseau ».

### Rambam vs Ramban



Avant de jeter un œil au texte, voici l'idée de base : selon la Torah, si vous trouvez un nid avec des poussins ou des œufs dedans - et au-dessus du nid, vous remarquez qu'il y a la mère oiseau accroupie sur ses petits - vous êtes censé renvoyer la mère oiseau. Ce n'est *qu'à ce moment-là* que vous pourrez prendre les poussins ou les œufs pour vous-même.

Et la question à 100 000 euros est : *Pourquoi?* Quel est le sens de cette mitsva?

Les commentateurs médiévaux ont fait couler beaucoup d'encre à ce sujet, et les théories qu'ils proposent semblent se diviser en deux catégories principales. Une position est notoirement attribuée à Maïmonide (Rambam) et l'autre à Na'hmanide (Ramban).

## MAIMONIDE

Maimonide suggère que le point crucial de cette mitsva est *une interdiction de la cruauté contre la mère oiseau*. Qu'en est-il? Il soutient que la chose la plus cruelle que vous puissiez faire à n'importe quel parent est de la forcer à assister à la disparition de son propre enfant - et c'est vrai non seulement pour un parent humain, mais aussi pour un parent animal. Par conséquent, la mitsva de *Chiloua'h ha-Ken* nous interdit d'imposer ce genre de cruauté même à une mère oiseau. La Torah nous *donne* la permission de prendre les œufs ou les poussins, mais nous ne devrions pas forcer la mère à surveiller, impuissante. D'abord la renvoyer, *puis* prendre ses enfants.<sup>1</sup>



## NA'HMANIDE

Na'hmanide voit les choses un peu différemment. Il soutient qu'il y a quelque chose ici qui est lié à *l'extinction des espèces*. En d'autres termes, alors que la Torah *donne* aux êtres humains le droit de consommer des produits d'origine animale et même les animaux eux-mêmes, nous comprenons tous qu'il y a une différence entre tuer une vache pour se nourrir et tuer *l'espèce dans son ensemble*. Il y a quelque chose d'anormal sur le plan éthique, soutient Na'hmanide, à propos de ceci. Et Na'hmanide perçoit que tuer une mère oiseau *et* ses poussins - tuer deux générations à la fois - témoigne d'une forme d'insensibilité aiguë. La même insensibilité que vous trouveriez avec quelqu'un qui détruit en fait une espèce entière. Les deux actes sont une sorte de surconsommation déraisonnable de l'espèce et sont intrinsèquement problématiques. Donc, conclut Na'hmanide, pour cette raison, si vous prenez les poussins ou les œufs, il faut d'abord renvoyer la mère oiseau et la laisser vivre.



## Une question de phrasé

Le fait est que lorsque vous explorez le texte de la *mitsva* dans *Parachat Ki Tetzei*, vous commencez à discerner une autre couche de sens qui semble aller *au-delà* de ce que Rambam et Ramban nous disent. Regardons ensemble ce texte:

Deutéronome 22:6-7

כִּי יִקְרָא קוֹן-צִפּוֹר לְפָנֶיךָ בְּדֶרֶךְ בְּכָל-עֵץ אוֹ עַל-הָאָרֶץ, אִפְרוּחִים אוֹ בִּיצִים, וְהָאִם רֹבֶצֶת עַל-הָאִפְרוּחִים, אוֹ עַל-הַבִּיצִים--לֹא-תִקַּח הָאִם, עַל-הַבָּנִים. שְׁלַח תְּשַׁלַּח אֶת-הָאִם, וְאֶת-הַבָּנִים תִּקַּח-לָךְ, לְמַעַן יֵיטֵב לָךְ, וְהָאִרְכָּתָ יָמִים.

Si un nid d'oiseau vient à se trouver devant toi sur le chemin, sur tout arbre ou sur le sol - des oisillons ou des œufs- et que la mère soit assise sur les oisillons ou sur les œufs, tu ne prendras pas la mère sur les petits. Tu renverras assurément la mère, et les petits tu prendras pour toi, afin qu'il te soit fait du bien et que tes jours se prolongent.

Nous aimerions soulever quelques questions sur ce texte :

<sup>1</sup> Voir *Guide des Egarés* III:48. 2. Voir son commentaire sur le Deutéronome 22:6-7.

## Question #1

Pourquoi cette *mitsva* concerne-t-elle uniquement *les oiseaux* ? Y a-t-il une raison à cela ? Si cette *mitsva* consiste à ne pas forcer une mère à surveiller la mort de ses bébés (selon Maïmonide), ou à ne pas pratiquer quelque chose qui s'apparente à l'extinction des espèces (selon Na'hmanide), alors pourquoi la Torah formule-t-elle spécifiquement la loi en termes d'oiseaux ? Pourquoi ne pas simplement dire : *si vous tombez sur une mère - un animal de manière générale - et ses petits, renvoyez la mère avant de prendre les petits* ?



## Question #2

Le verset dit : « Tu ne prendras pas la mère oiseau sur ses enfants » - mais ce langage n'a pas vraiment de sens selon les positions de Maïmonide ou de Na'hmanide. D'où la question : si Maïmonide a raison et que le but n'est pas de forcer la mère oiseau à assister à la mort de son enfant, alors pourquoi le verset parle-t-il de *prendre la mère oiseau sur ses enfants* ? Maïmonide ne se soucie pas du tout de *prendre* la mère. Vous vous attendriez vraiment à ce que le verset dise :



לא-תקח הבנים בפני האם

Tu ne prendras pas **les enfants devant la mère oiseau**

Et selon Na'hmanide, ce n'est pas vraiment mieux. Si l'essentiel est de ne pas tuer deux générations en une seule journée, alors pourquoi le verset dit-il : « Ne prenez pas la mère oiseau *sur* les enfants » ? Pourquoi « sur » ? Nous nous attendrions à ce que le verset ait dit :

לא-תקח האם, עם הבנים

Tu ne prendras pas la mère **avec** les enfants

Et s'il y avait une autre couche de sens dans cette *mitsva* qui répondait à ces deux questions ?

## Que tes jours soient rallongés

La clé pour voir cela est de regarder *la récompense*. Selon le verset, l'accomplissement adéquat de cette *mitsva* s'accompagne d'une promesse de longue vie :

Deutéronome 22:6-7

למען ייטב לך, והארכת ימים.

... afin qu'il te soit fait du bien et que tes jours se prolongent.

Il s'avère qu'il n'y a qu'un seul autre commandement positif dans toute la Torah qui s'accompagne également d'une récompense - et il se trouve que la récompense promise pour cette autre *mitsva* est aussi une longue vie. Quelle est cette autre *mitsva* ? Il s'agit de *Kiboud Av vaEim* — honorer son père et sa mère :

Exode 20:11

כִּבֹּד אֶת-אָבִיךָ, וְאֶת-אִמְךָ--לְמַעַן, יִאָּרְכּוּ יָמֶיךָ, עַל הָאָדָמָה, אֲשֶׁר-יְקַוֶּה אֱלֹהֶיךָ נָתַן לְךָ.

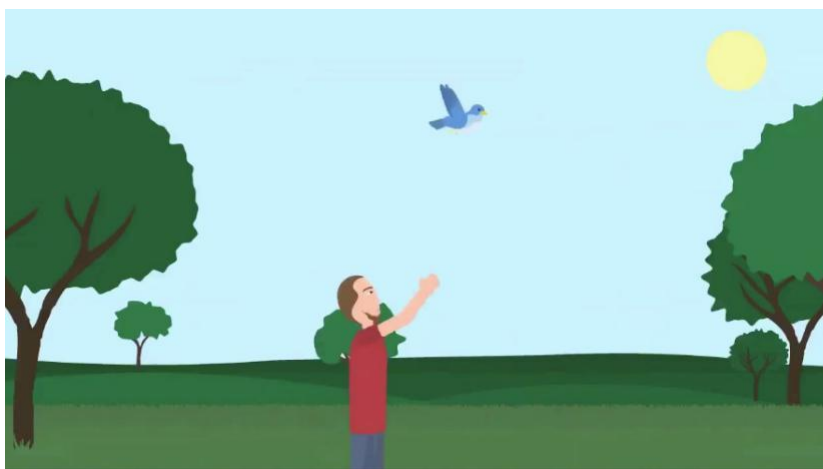
Honore ton père et ta mère, afin que tes jours se prolongent sur la terre qu'Hachem ton Dieu te donne.

La Torah semble relier ces commandements – mais pourquoi ? Quel dénominateur commun pourrait-il y avoir entre la *mitsva* de renvoyer la mère oiseau et d'honorer sa mère et son père ?

## N'essaie pas cela chez toi

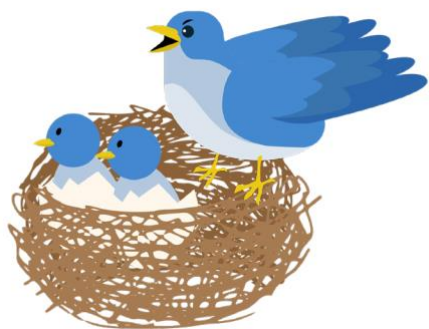
Voici une question qui peut aider à faire la connexion : *Est-il facile de capturer une mère oiseau ?*

Imaginez que vous ayez arrêté de lire ce guide maintenant, que vous soyez sorti et que vous ayez pris quelques minutes pour essayer d'attraper un oiseau. Après tout, c'est l'été : il y a plein d'arbres tout autour, chacun rempli d'oiseaux qui gazouillent. Allez-y et essayez à mains nues. Pensez-vous réussir ?



Nous soupçonnons que la réponse sera : *peu de chances de réussite*. C'est parce qu'il n'est pas facile de capturer un oiseau adulte. Juste au moment où l'on commence à s'approcher d'eux, ils s'envolent...

Et c'est peut-être précisément le point souligné par la Torah. Imaginez la scène qui est décrite dans *Ki Tetzei* : vous marchez dans la rue et vous tombez sur un nid d'oiseau. Il y a des œufs ou des poussins dans le nid, et juste au-dessus se trouve une mère oiseau. Maintenant, si vous vous approchez du nid, que pensez-vous qu'il se passera ?



Dans toute autre situation, la mère oiseau s'envolerait tout simplement. Mais pas cette fois. C'est la *seule chance* que vous ayez de capturer un oiseau adulte à mains nues, car cette mère oiseau fera *tout* pour protéger ses petits. Si elle vous voit venir chercher ses bébés, elle battra des ailes, elle planera au-dessus du nid... Elle se sacrifiera complètement, au besoin, dans une tentative désespérée de vous repousser. Cela signifie que c'est votre jour de chance ! Vous n'avez jamais pu attraper un oiseau adulte, et aujourd'hui, vous pouvez décrocher le jackpot : vous pouvez repartir avec les poussins et la mère oiseau, pour démarrer.

Et c'est exactement ce que la Torah vient interdire. Ne prenez pas la mère oiseau alors qu'elle plane au-dessus de ses bébés, essayant désespérément de les protéger. La Torah nous permet de prendre les œufs ou les poussins, mais qu'en est-il de *prendre la mère oiseau sur ses enfants* (voir Question #2 ci-dessus)? La seule raison pour laquelle la mère oiseau *ne s'envole pas* est qu'elle protège ses petits. L'attraper, ce serait *utiliser contre elle ses instincts maternels*. Ce serait une profanation de la maternité. En fait, vous tendez un piège et utilisez ses bébés comme des appâts. Vous pouvez prendre les œufs, enseigne la Torah, mais vous laissez la mère oiseau partir en liberté.



En effet, nous pouvons maintenant voir pourquoi cette loi est formulée spécifiquement en termes d'oiseaux (voir la question n°1 ci-dessus), au lieu d'utiliser le langage plus général de « une mère animal et ses bébés ». C'est parce qu'Hachem a donné aux oiseaux la capacité de voler, afin qu'ils puissent échapper à leurs prédateurs - mais lorsque leurs petits sont menacés, ils sacrifieront facilement cette capacité, se sacrifiant ainsi - par amour.

## Honore ton père et ta mère

Auparavant, nous nous sommes demandé quel lien pouvait exister entre *Chiloua'h haKen* et *Kiboud Av vaEim*. Non seulement un lien commence à apparaître, mais nous sommes en fait en mesure d'apprécier un *'hidouch* des plus étonnants sur ce que signifie honorer ses parents. Après tout, que nous apprend la *Parachat Ki Tetzei* ? Elle enseigne qu'une mère oiseau fera n'importe quoi pour ses petits. Ce n'est pas seulement vrai pour la mère oiseau. C'est aussi vrai pour les parents humains. Nos parents feront à peu près *n'importe quoi* pour nous. Ils peuvent aussi nous demander des choses (comme faire des tâches ménagères ou s'occuper d'eux dans leur vieillesse) et ils ont en même temps certains espoirs pour nous (comme faire médecine !) - mais en fin de compte, même si nous ne répondons pas à leurs attentes, ils nous aiment toujours simplement parce que nous sommes leurs enfants. Si nous profitons de l'amour de nos parents - si nous prenons et prenons et ne donnons rien en retour - alors nous profanons cet amour. Nous utilisons leurs instincts paternels contre eux. Cet amour qui est si puissant qu'il peut pousser un parent à tout sacrifier — la Torah nous ordonne de *l'honorer*.



Si vous faites cela, vous constaterez peut-être qu'en vénérant la maternité, la source de toute vie, votre propre vie sera renforcée, et que vous vivrez vous-même une vie longue et pleine de santé. Cela ne convient que lorsque vous faites preuve d'égards envers la source de toute vie.

### Deutéronome 22:6-7

**6** Si un nid d'oiseau vient à se trouver devant toi sur le chemin, sur tout arbre ou sur le sol - des oisillons ou des œufs- et que la mère soit assise sur les oisillons ou sur les œufs, tu ne prendras pas la mère sur les petits. **7** Tu renverras assurément la mère, et les petits tu prendras pour toi, afin qu'il te soit fait du bien et que tes jours se prolongent.

### Exode 20:11

**11** Honore ton père et ta mère, afin que tes jours se prolongent sur la terre qu'Hachem ton Dieu te donne.

### Guide des Egarés 3:48 (Maïmonide)

Il est également interdit de l'abattre avec ses petits le même jour par mesure de précaution afin d'éviter d'abattre le jeune animal devant sa mère. Car dans ces cas-là, les animaux ressentent une très grande douleur et il n'y a aucune différence concernant cette douleur si elle vient de l'homme ou des autres animaux. Car l'amour et la tendresse d'une mère pour son enfant ne découlent pas de la raison, mais de l'activité de la faculté d'imagination, qu'on trouve chez la plupart des animaux comme chez l'homme. Cette loi s'applique en particulier au bœuf et à l'agneau, car ce sont des animaux domestiques qu'il nous est permis de manger et que dans la plupart des cas il est d'usage de manger ; dans leur cas, la mère peut être différenciée de ses petits. C'est aussi la raison du commandement de prendre la mère du nid. Car en général, les œufs sur lesquels elle se trouve ne sont pas bons à être mangés, et ces poussins ont besoin d'elle. Si alors la mère s'enfuit d'elle-même, elle ne sera pas peinée de voir les petits lui être enlevés. Dans la plupart des cas, cela amènera les gens à tout laisser en place, car ce qui peut être pris n'est dans la plupart des cas pas propre à être mangé. Si la Loi prend en considération ces douleurs - qui ne sont pas physiques - dans le cas des bêtes et des oiseaux, qu'en sera-t-il de l'espèce humaine dans son ensemble ?

### Commentaire de Na'hmanide sur Deutéronome 22:6

Si un nid d'oiseau se trouve devant vous : Ce commandement est également expliqué par « lui et son petit, vous ne les abattrez pas le même jour » ; puisque la raison dans les deux cas est que nous ne devrions pas avoir un cœur cruel et [alors] ne pas avoir de pitié, ou que le verset ne devrait pas nous permettre d'être destructeurs pour détruire l'espèce, même s'il permettait le massacre au sein de cette espèce. Et celui qui tue la mère et les petits le même jour ou prend les oiseaux quand ils sont « libres de voler », c'est comme s'il supprimait cette espèce.

### דברים כב:ו-ז

ו פי יקרא קן-צפור לפניך בדרך בכל-עץ או על-הארץ, אפרחים או ביצים, והאם רכצת על-האפרחים, או על-הביצים--לא-תקח האם, על-הבנים. ז שלח תשלח את-האם, ואת-הבנים תקח-לך, למען ייטב לך, והארכת ימים.

### שמות כ"א

יא כבד את-אביך, ואת-אמך--למען, יארכו ימיה, על-האדמה, אשר-יקנה אלקיך נתן לך:

### ספר מורה הנבוכים חלק ג פרק מח

וכן אסר לשחוט אותו ואת בנו ביום אחד, להשמר ולהרחיק לשחוט משניהם הבן לעיני האם, כי צער בעלי חיים בזה גדול מאד, אין הפרש בין צער האדם עליו וצער שאר ב"ח, כי אהבת האם ורחמיה על הולד אינו נמשך אחר השכל רק אחר פעל הכח המדמה הנמצא ברוב בעלי חיים כמו שנמצא באדם, והיה זה הדין מיוחד בשור ושה, מפני שהם מותר לנו אכילתם מן הבייתות הנהוג לאכלם, והם אשר תכיר מהם האם את הולד, וזהו הטעם ג"כ בשלוח הקן, כי הביצים אשר שכבה האם עליהם והאפרוחים הצריכים לאמם על הרוב אינם ראויים לאכילה, וכשישלח האם ותלך לה לא תצטער בראות לקיחת הבנים, ועל הרוב יהיה סבה להניח הכל, כי מה שהיה לוקח ברוב הפעמים אינו ראוי לאכילה, ואם אלו הצעירים הנפשיים חסה תורה עליהם בבהמות ובעופות כל שכן בבני אדם:

### רמב"ן על דברים כב:ו

כי יקרא קן צפור לפניך גם זו מצוה מבוארת מן אותו ואת בנו לא תשחטו ביום אחד כי הטעם בשניהם לבלתי היות לנו לב אכזרי ולא נרחם או שלא יתיר הכתוב לעשות השחתה לעקור המין אע"פ שהתיר השחיטה במין ההוא והנה ההורג האם והבנים ביום אחד או לוקח אותם בהיות להם דרור לעוף כאלו יכרית המין ההוא: